



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Seine-Maritime

SECTION DE YAINVILLE

MAIRIE- Rue de la République 76480 YAINVILLE

ASSEMBLEE GENERALE

du 30 janvier 2016

L'Assemblée générale de la section de Yainville s'est réunie l'après-midi du 30 janvier 2016 en présence de Madame le Maire, après que tous les 14 adhérents présents (sur 19 inscrits régulièrement convoqués) aient réglé leur cotisation annuelle et reçu leur timbre correspondant.. Raymond Baptiste, indisponible, est excusé, ainsi que Francis Van de Perre représenté par son épouse.

Le vice-président et secrétaire a fait distribuer à chacun un exemplaire du **rapport moral 2015**, du **bilan financier** correspondant et du **budget prévisionnel 2016**. Ces rapports sont acceptés à l'unanimité. La désignation de Marcel Couturier au poste de porte-drapeau, en remplacement de feu Bernard Printemps, ainsi que le renouvellement des autres membres du bureau sont approuvés à l'unanimité

Une minute de silence est observée à la mémoire des anciens porte-drapeaux Bernard Printemps et Claude Buisine, décédés en 2015.

Compte-tenu de ce qu'un regroupement avec d'autres associations n'irait pas sans poser problème, avec notamment la nécessité de maintenir des manifestations patriotiques dans chaque commune, il est convenu de rester dans le cadre communal.

Pour l'année 2016, partant de l'assurance de Mme le Maire que la subvention communale sera maintenue à son niveau de 2015, le budget prévisionnel montre qu'il sera possible d'organiser à la fois une sortie au mois de mai et le repas convivial du 11 nov. mais de justesse.

Après débat, le président reçoit le mandat d'organiser avec les Cars Hangard, en mai ou début juin, une sortie intitulée « Normandie terre de délices » à St Maclou de B. et Fécamp, au coût de 77€/pers.(avec participation de 25€ /pers-55€/couple adhérents et 60€/invité -110€/couple invités).

Pour le repas convivial du 11 nov., par mesure d'économie, il est envisagé de nous charger nous-même de l'animation musicale avec le matériel communal et de réfléchir à un formule moins coûteuse de menu (entrée+plat unique préparé sur place+dessert ou buffet acheté dans une grande surface).

Pour terminer, est évoqué le choix de Yainville pour l'accueil des célébrants du 5 décembre 2017, selon une formule tournante dans le canton. Une amorce de nouveau débat sur le choix de la date de l'hommage aux morts de la guerre d'Algérie tourne court, la grande majorité de la section ayant décidé de s'en tenir aux instructions officielles (pour le 19 mars). Mme le Maire assure que si la manifestation doit avoir lieu dans notre commune, elle assurera l'accueil des participants.

La séance est suivie d'un goûter convivial préparé par le Bureau avec galette et brioche de la boulangerie Saunier.